

Louis Funet

RAPPORT

DU

COMITÉ SPÉCIAL

DE LA

CHAMBRE D'ASSEMBLÉE

DU

BAS-CANADA,

NOMMÉ POUR S'ENQUÉRIR DE L'ÉTAT ACTUEL

DE

L'ÉDUCATION

DANS LA PROVINCE DU BAS-CANADA.

ORDONNÉ, Le 2e. Février 1824, par la Chambre
d'Assemblée du Bas-Canada, qu'il soit im-
primé.
